



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des Territoires et de la Mer
des Bouches-du-Rhône**

Perturbations intentionnelles et régulation du goéland leucophée sur le site de Lavéra pour la période de 2023 à 2025

NOTE DE PRÉSENTATION

de la Direction départementale des Territoires et de la Mer
pour la mise en consultation publique au titre de l'article L.123-19-2 du Code de
l'Environnement,
du dossier de demande de régulation de Goéland Leucophée
présenté par le site d'Inéos
en application de l'article L.411-2 du Code de l'Environnement,
dans l'intérêt de la santé et de la sécurité publique.

Les services de l'État sont tenus de veiller au meilleur équilibre entre les enjeux de santé et sécurité publique et ceux de la préservation de la biodiversité.

Le site Inéos de Lavéra est impacté par la présence importante du Goéland Leucophé. Ces oiseaux peuvent entraîner de nombreuses perturbations (danger pour les ouvriers, dégradation du matériel...).

Pour diminuer ces perturbations, la société Inéos a renouvelé sa demande de perturbation intentionnelle et de régulation de l'espèce protégée Goéland Leucophé. Cette demande comporte le prélèvement de 30 jeunes, 15 adultes grâce à la fauconnerie et la stérilisation de 450 œufs sur les 3 années à venir (2023 à 2025). Les actions de dérangements de l'espèce étant favorisées.

Pour la précédente campagne, la société Inéos a fait parvenir un bilan. Les actions d'effarouchement et de régulation ont permis de faire diminuer fortement la fréquentation du site par les goélands. Cette pression doit être maintenue afin que les oiseaux ne reviennent pas sur le site.

Vous trouverez en consultation du public les pièces constituant le dossier de demande de dérogation de pour la période 2023 à 2025, ainsi que l'avis du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel.